

Grille des tarifs forfaitaires pour services professionnels rendus (honoraires)

En première instance (Tribunaux administratifs, Cour du Québec et Cour supérieure)

Frais d'ouverture du dossier : 20 \$

DEMANDE	DÉFENSE
Mise en demeure / avis de dénonciation de vices cachés – rédaction 200,00 \$	Mise en demeure / avis de dénonciation de vices cachés - réception 50,00 \$
	Mise en demeure / avis de dénonciation de vices cachés - réponse 200,00 \$
Demande introductive d'instance et avis d'assignation - rédaction 600,00 \$	Demande introductive d'instance et avis d'assignation - réception 100,00 \$
Demande introductive d'instance et avis d'assignation – rédaction (action sur compte / facture impayée) 200,00 \$	
Réponse - réception 50,00 \$	Réponse - rédaction 100,00 \$
Protocole de l'instance - rédaction 100,00 \$	Protocole de l'instance - réception 50,00 \$
Défense – réception 200,00 \$	Défense – rédaction 600,00 \$
Inscription pour enquête et audition - rédaction 75,00 \$	
Déclaration commune de dossier complet - rédaction et autres avis 200,00 \$	Déclaration commune de dossier complet - rédaction et autres avis 200,00 \$

Autres étapes potentielles en demande ou en défense

Affidavit détaillé –rédaction-	200,00 \$
Affidavit détaillé –réception-	50,00 \$
Interrogatoire - préparation	250,00 \$
Interrogatoire - participation (1/2 journée)	400,00 \$
Rapport d'expert – étude du rapport de notre expert	100,00 \$
Rapport d'expert - étude du rapport d'un autre expert	100,00 \$
Présence à la cour (1/2 journée)	475,00 \$
Présence à la cour (1 journée)	925,00 \$
Préparation pour audition (par 1/2 journée d'audition)	200,00 \$
Recherche jurisprudentielle et doctrinale - requête	300,00 \$
Recherche jurisprudentielle et doctrinale - procès	500,00 \$
Assignation de témoin (par témoin)	75,00 \$
Lettre adressée au greffe du tribunal ou au juge	100,00 \$
Lettre adressée à l'avocat de la partie adverse	100,00 \$
Lettre adressée au client	100,00 \$
Lettre adressée à un tiers (ex: expert, témoins, etc.)	100,00 \$
Lettre reçue	50,00 \$
Avis de dénonciation de vices cachés	200,00 \$
Courriel reçu ou transmis	25,00 \$
Téléphone reçu ou effectué (par tranche de 15 minutes)	25,00 \$
Télécopie reçue ou transmise (par page)	0,25 \$
Analyse de document (par heure)	160,00 \$
Opinion juridique écrite (par heure)	160,00 \$
Rédaction d'une entente de règlement hors Cour / transaction / quittance	160,00 \$
Rédaction d'une déclaration de satisfaction à jugement	100,00 \$
Préparation d'un mémoire de frais	200,00 \$

Tarif horaire **160,00 \$**

*****Le tarif horaire s'applique aux services professionnels rendus non expressément prévus à la grille des tarifs forfaitaires.**

Préparation d'un dossier pour la Cour des petites créances : tarif variable selon la complexité du dossier (minimum 200 \$)

Frais de déplacement : 0,50 \$/km

Un acompte sera demandé à l'ouverture du dossier et sera déposé dans le compte de *Me Myriam Carrier en fidéicomis*. Cet acompte servira à payer la dernière facture due par le client. Toute facture est payable **sur réception**, à défaut de quoi une pénalité de 5 % pourra y être ajoutée.

Les modes de paiement acceptés sont :

- Argent avec émission d'un reçu préparé par Me Myriam Carrier;
- Chèque;
- Virement Interac (www.interac.ca).

Les autres frais et les déboursés seront facturés au client sur présentation d'une facture démontrant qu'ils ont bien été payés par Myriam Carrier Avocate (frais de Postes Canada, frais d'huissiers, timbres judiciaires, stationnement, reprographie ou tout autre frais pertinent).